

Le Conseil d'État annule le limogeage de l'ex-directeur de l'ARS Grand Est

Par Le Figaro avec AFP

Publié hier à 23:37,

Mis à jour hier à 23:38



Le Conseil d'État a annulé le renvoi de Christophe Lannelongue, directeur de l'ARS Grand Est. THOMAS SAMSON / AFP

Le Conseil d'État a annulé le renvoi de Christophe Lannelongue, ex-patron de l'Agence Régionale de Santé (ARS) du Grand Est, démis de ses fonctions début avril après des propos controversés sur des suppressions de postes au CHRU de Nancy, a appris l'AFP vendredi. Dans une décision publiée sur son site internet, la plus haute juridiction administrative fait droit à la requête déposée par Christophe Lannelongue qui pointait un «*excès de pouvoir*» dans la manière dont le décret mettant fin à ses fonctions avait été pris.

Le Conseil d'État souligne que Christophe Lannelongue aurait dû être informé par avance de l'intention du gouvernement, afin de lui permettre de *«prendre connaissance des motifs de son éviction»* et de faire connaître d'éventuelles *«observations»*. Il n'en avait informé que le jour même. *«Tous les fonctionnaires ont droit à la communication personnelle et confidentielle de toutes les notes, feuilles signalétiques et tous autres documents composant leur dossier, soit avant d'être l'objet d'une mesure disciplinaire ou d'un déplacement d'office, soit avant d'être retardés dans leur avancement à l'ancienneté»*, rappelle le Conseil d'État.

Directeur général de l'ARS Grand Est depuis janvier 2017, Christophe Lannelongue avait été limogé le 8 avril, alors que la crise du coronavirus était particulièrement virulente dans la région. Il avait déclaré quelques jours plus tôt qu'il n'y avait *«pas de raison de remettre en cause»* les suppressions de 174 lits et de 598 postes prévues sur cinq ans à l'hôpital de Nancy. Ces propos avaient aussitôt suscité l'ire de nombreux élus lorrains et du personnel médical, le ministre de la Santé Olivier Véran annonçant la suspension de tous les plans de réorganisation d'hôpitaux.

En novembre, le maire socialiste de Nancy, Mathieu Klein, avait invité le ministre de la Santé à effectuer une visite au CHRU et à confirmer sans ambiguïté le maintien des postes et des lits. Il demandait également la reprise de la dette du CHRU et un *«accompagnement»* dans le schéma de réorganisation de l'établissement, qui nécessite un investissement de 675 millions d'euros.